

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



REVUE FINANCIÈRE

1^{er} trimestre 2025

Engagés dans une mise en œuvre disciplinée

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

14 mai 2025



Avertissement

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans cette présentation, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, de BAIIA(A) et de flux de trésorerie discrétionnaires, au plan stratégique, aux perspectives d'affaires dans diverses régions, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, à l'obtention d'une cote de crédit « Investment Grade », au paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, aux dates de mise en service des projets, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société, aux discussions en cours afin de conclure des contrats de vente d'électricité (CAÉ) corporatifs en France et au Royaume-Uni, et aux objectifs reliés à la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent notamment, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, le risque de non-renouvellement de CAÉ ou l'incapacité de signer de nouveaux CAÉ corporatifs, le risque de ne pas capturer le crédit d'impôt à l'investissement américain ou canadien, le risque de contreparties, la capacité de financement de la Société, les risques reliés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risque et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité qui ne sont pas des mesures financières conformes aux IFRS. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des prises de décisions de la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

La Société utilise les termes « BAIIA(A) », « combiné », « coefficient d'endettement net », « marge brute d'autofinancement », « flux de trésorerie discrétionnaires », « ratio de distribution », « ratio de réinvestissement », « liquidités disponibles et financements autorisés », « production anticipée », « flux de trésorerie discrétionnaires par action » et « taux de croissance annuel composé » pour évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2025 de Boralex.

Général

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars. Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.



PATRICK DECOSTRE

Président et chef de la direction

Faits saillants T1-2025



Installation d'une turbine sur le site éolien d'Apuiat

- Production du T1-2025 en baisse de 4 % (1 % en Combiné¹) sur le T1-2024.
- BAIIA(A)¹ de 176 M\$ (199 M\$), baisse de 19 M\$ (19 M\$) sur le T1-2024 :
 - Solide performance des actifs éoliens au Canada compensant en partie une plus faible contribution des parcs éoliens en France, pénalisés par une ressource de vent moins forte qu'anticipée et par les prix des contrats de vente d'électricité à court terme moins favorables.
- Résultat d'exploitation de 65 M\$ (99 M\$), en baisse de 41 M\$ (baisse de 35 M\$) par rapport à la période correspondante de 2024.
- Passage en phase opérationnelle du projet éolien Limekiln (106 MW) au Royaume-Uni en février 2025.
- Capacité installée supérieure à 3,2 GW au T1-2025 et projets en construction ou prêts à construire totalisant 660 MW.
- Présentation de notre Plan stratégique 2025-2030 lors de notre journée investisseurs prévue le 17 juin 2025 à Toronto.

¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Le Combiné est une mesure financière non conformes aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2025.

Environnement d'affaires



Canada

Le Parti libéral de Mark Carney, a remporté les élections et formera le prochain gouvernement minoritaire. Il s'est engagé à maintenir les crédits d'impôt à l'investissement en énergie propre.

Le gouvernement du Québec a déposé le budget 2025-2026. Le projet de loi propose une hausse de la taxe sur les services publics (TSP) sur les actifs de production d'énergie, dès 2027.

En Ontario, le Premier ministre Doug Ford a remporté pour la troisième fois consécutive l'élection provinciale, convoquée en janvier pour obtenir un mandat fort contre les tarifs américains.



États-Unis

L'annonce d'importants tarifs par la Maison-Blanche a eu comme effet à court terme une volatilité de l'économie au premier trimestre de 2025.

Le processus budgétaire du Congrès mènera à des coupures dans les dépenses et à la revue de crédits d'impôt. De nombreux législateurs républicains plaident en faveur du maintien des ITC et PTC pour appuyer la production d'énergie.

L'État de New York pourrait être contraint de s'appuyer davantage sur les énergies renouvelables terrestres pour atteindre ses objectifs climatiques suite à un ordre fédéral d'arrêt des travaux concernant le développement du projet offshore « Empire Wind » de 810 MW.



Royaume-Uni

Le projet de loi sur la planification et les infrastructures a été publié en mars et fait l'objet de discussions. Il porte sur l'accélération du développement essentiel, en appui à la croissance économique et au programme « Clean Power 2030 » du gouvernement.



France

Le gouvernement a réussi à rester au pouvoir sans majorité claire au parlement, ce qui a ouvert la voie à des discussions sur de nombreuses questions législatives.

L'adoption de la *Programmation Pluriannuelle de l'Énergie* est suspendue, en attente d'un débat au Parlement.

Début de l'exploitation de notre premier site au Royaume-Uni

Projet éolien Limekiln - Écosse

- Capacité installée de **106 MW**.
- Les 24 turbines Vestas V136-4,5 MW du parc sont opérationnelles depuis février 2025.
- Contrat de Différence (CfD) de 15 ans obtenu dans le cadre de l'AR5, qui débutera en avril 2028.
- Contrat d'achat d'électricité signé avec Statkraft pour couvrir la période pré-CfD.

Le passage en phase opérationnelle de Limekiln est une étape majeure dans la réalisation des objectifs de croissance de Boralex au Royaume-Uni, un marché à fort potentiel de développement.



Avancement des projets en construction au Canada

Projet éolien Apuiat ⁽¹⁾ - Québec



- 200 MW - **100 MW Boralex**, partenariat avec les Communautés Innues
- **Mise en service prévue à l'été 2025**
- 33/34 turbines Vestas V162/6.0MW montées
- Contrat d'achat d'électricité de 30 ans avec Hydro-Québec
- Financement clos en septembre 2023

Projets de stockage par batteries Hagersville et Tilbury - Ontario



- **380 MW / 1520 MWh** au total
- **Mise en service prévue au S2-2025**
- Contrat de 22 ans attribué dans le cadre de l'appel d'offres accéléré en 2023
- Financement clos en décembre 2024
- Poursuite des travaux selon les échéanciers

Projet éolien Des Neiges Sud ⁽²⁾ - Québec



- **400 MW - 133 MW Boralex**, partenariat avec Energir et Hydro-Québec
- **Mise en service prévue fin 2026 - début 2027**
- 57 Turbines Nordex N163
- Début de construction fin 2024

⁽¹⁾ La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 200 MW et elle ne détient pas le contrôle.

⁽²⁾ La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 400 MW et elle ne détient pas le contrôle. Un actionnaire minoritaire détient une participation dans la société de projet, portant l'intérêt économique net de la Société à 33 %.

Avancement des projets en construction en France

Projet éolien Fontaine-Lès-Boulans



- **18 MW**
- **Mise en service prévue au S1- 2025**
- 5 turbines Vestas V112
- Contrat CRAO 20 ans obtenu en 2023

Projet éolien Febvin-Palfart



- **11 MW**
- **Mise en service prévue au S2- 2025**
- 5 turbines Vestas V100
- Contrat CPPA 15 ans

Projet éolien Les Cent Mencaudées



- **18 MW**
- **Mise en service prévue au S2-2026**
- 5 turbines Nordex N117
- Contrat CRAO 20 ans obtenu en 2024
- Démarrage de la construction au T2-2025

Suivi du Plan stratégique | Orientation croissance

CHANGEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

RÉPARTITION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DE BORALEX

PORTEFEUILLE DE PROJETS

		AMÉRIQUE DU NORD	EUROPE	TOTAL BORALEX	
TOTAL 7 086 MW	PHASE PRÉLIMINAIRE				
	<ul style="list-style-type: none"> • Droits fonciers sécurisés • Interconnexion possible • Révision des risques réglementaires • Évaluation de l'acceptabilité par les collectivités locales (Europe) 		1 034 MW	617 MW	1 651 MW
			550 MW	581 MW	1 131 MW
			465 MW	70 MW	535 MW
		PUISSANCE TOTALE	2 049 MW	1 268 MW	3 317 MW
	PHASE MI-PAROURS				
	<ul style="list-style-type: none"> • Design préliminaire pour faire une soumission • Évaluation des permis à obtenir et de l'acceptabilité par les communautés locales (Amérique du Nord) • Demandes de permis et d'autorisations administratives effectuées et évaluation finale des risques environnementaux complétée (Europe) 		448 MW	568 MW	1 016 MW
			200 MW	332 MW	532 MW
			-	50 MW	50 MW
		PUISSANCE TOTALE	648 MW	950 MW	1 598 MW
PHASE AVANCÉE					
<ul style="list-style-type: none"> • Projet soumis dans un appel d'offres ou à la recherche active d'un CAE corporatif • Évaluation finale complétée des risques environnementaux (Amérique du Nord) • Projet autorisé par les autorités réglementaires (France) 		398 MW	423 MW	821 MW	
		770 MW	2 MW	772 MW	
		525 MW	53 MW	578 MW	
	PUISSANCE TOTALE	1 693 MW	478 MW	2 171 MW	
TOTAL		1 880 MW	1 608 MW	3 488 MW	
		1 520 MW	915 MW	2 435 MW	
		990 MW	173 MW	1 163 MW	
	PUISSANCE TOTALE	4 390 MW	2 696 MW	7 086 MW	

Faits saillants

Le portefeuille de projets en développement de la Société équivaut à 7 086 MW, soit 72 MW de plus qu'à la fin de l'exercice 2024.

Inscription en phase préliminaire de projets en Amérique du Nord et en Europe, pour un ajout de 129 MW.

Suivi du Plan stratégique | Orientation croissance

CHANGEMENTS DANS LE CHEMIN DE CROISSANCE

CHEMIN DE CROISSANCE

TOTAL
887 MW

PHASE SÉCURISÉE

- Contrat obtenu (REC ou CAE) et
 - interconnexion soumise (États-Unis)
 - interconnexion sécurisée (Canada)
- Interconnexion sécurisée et
 - projet purgé de tout recours (France)
 - projet autorisé par les autorités réglementaires (Écosse)

	AMÉRIQUE DU NORD	EUROPE	TOTAL BORALEX
  	183 MW	21 MW	204 MW
	-	23 MW	23 MW
	-	-	-
PUISSANCE TOTALE	183 MW	44 MW	227 MW
PHASE EN CONSTRUCTION OU PRÊTS À CONSTRUIRE			
  	233 MW	47 MW	280 MW
	-	-	-
	380 MW	-	380 MW
PUISSANCE TOTALE	613 MW	47 MW	660 MW
  	416 MW	68 MW	484 MW
	-	23 MW	23 MW
	380 MW	-	380 MW
PUISSANCE TOTALE	796 MW	91 MW	887 MW

TOTAL

ACTUELLEMENT EN EXPLOITATION 3 268 MW

Au 31 mars 2025.

Faits saillants

Le chemin de croissance représente une puissance de 887 MW comparativement à 991 MW à la fin de l'exercice 2024, soit une diminution de 104 MW expliqué majoritairement par le passage en phase opérationnelle d'un projet éolien au Royaume-Uni.



BRUNO GUILMETTE

Premier vice-président et chef de la direction financière

Faits saillants

- Pour le T1-2025, production en baisse de 4 % (1 % en Combiné) par rapport au T1-2024 et inférieure de 10 % (11 %) à la production anticipée¹.
- BAIIA(A) de 176 M\$ (199 M\$) au T1-2025, en baisse de 19 M\$ (19 M\$) par rapport au T1-2024.
- Résultat d'exploitation de 65 M\$ (99 M\$), en baisse de 41 M\$ (35 M\$) par rapport au T1-2024.
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 172 M\$ au T1-2025 comparativement à 230 M\$ au T1-2024.
- Flux de trésorerie discrétionnaires² de 74 M\$ au T1-2025, en baisse de 4 M\$ par rapport au T1-2024.



Montage d'éolienne parc Limekiln en Écosse

¹ La Production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2025.

² Les flux de trésorerie discrétionnaires est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2025.

Production d'électricité - Combiné | Trimestre (en GWh)

	T1 2025	Anticipé ^{(1) (2)}	T1 2024	T1 2025 vs Anticipé ^{(1) (2)}		T1 2025 vs T1 2024		
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%	
Amérique du Nord								
Éolien comparable - Canada	925	797	775	128	16	150	19	
Éolien comparable - États-Unis	422	476	402	(54)	(11)	20	5	
Éolien mise en service - Canada	—	65	—	(65)	(100)	—	—	
Total Éolien ANO	1 347	1 338	1 177	9	1	170	15	
Hydro comparable - Canada	83	78	88	5	6	(5)	(6)	
Hydro comparable - États-Unis	78	106	138	(28)	(27)	(60)	(43)	
Total Hydro ANO	161	184	226	(23)	(13)	(65)	(29)	
Solaire comparable - États-Unis	80	71	68	9	12	12	17	
Total Amérique du Nord	1 588	1 593	1 471	(5)	—	117	8	
Europe								
Éolien comparable - France	668	869	866	(201)	(23)	(198)	(23)	
Éolien mise en service - France	35	51	5	(16)	(31)	30	>100	
Éolien mise en service - UK	26	91	—	(65)	(72)	26	—	
Total Éolien Europe	729	1 011	871	(282)	(28)	(142)	(16)	
Solaire comparable - France	13	16	13	(3)	(17)	—	—	
Solaire mise en service - France	4	5	—	(1)	(24)	4	—	
Total Solaire France	17	21	13	(4)	(18)	4	31	
Total Europe	746	1 032	884	(286)	(28)	(138)	(16)	
Total	2 334	2 625	2 355	(291)	(11)	(21)	(1)	

⁽¹⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport intermédiaire 1 2025.

Résultats d'exploitation et BAIIA(A)⁽¹⁾ - Résultats sectoriels | Trimestre

(en millions de dollars canadiens) (non audités)	Consolidé				Combiné			
	T1 2025	T1 2024	Variation		T1 2025	T1 2024	Variation	
			\$	%			\$	%
Résultat d'exploitation	65	106	(41)	(39)	99	134	(35)	(26)
BAIIA(A)								
Amérique du Nord								
Éolien	120	94	26	27	142	116	26	23
Hydro	8	13	(5)	(34)	8	13	(5)	(34)
Solaire	5	1	4	>100	5	1	4	>100
Frais généraux - BU ANO	(7)	(8)	1	12	(7)	(8)	1	12
Total Amérique du Nord	126	100	26	26	148	122	26	22
Europe								
Éolien	68	114	(46)	(41)	68	114	(46)	(41)
Solaire	1	1	—	60	1	1	—	60
Frais généraux - BU Europe	(11)	(12)	1	7	(11)	(12)	1	7
Total Europe	58	103	(45)	(44)	58	103	(45)	(44)
Corporatif								
Administration	(8)	(8)	—	(7)	(7)	(7)	—	(8)
Total corporatif	(8)	(8)	—	(7)	(7)	(7)	—	(8)
Total - BAIIA(A)	176	195	(19)	(10)	199	218	(19)	(9)
Résultat net	41	73	(32)	(44)	41	73	(32)	(44)

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2025.

Flux de trésorerie discrétionnaires ⁽¹⁾ | Consolidé

	Trimestre				DDM			
			Variation				Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	T1 2025	T1 2024	\$	%	31 mars 2025	31 déc. 2024	\$	%
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	172	230	(58)	(25)	157	215	(58)	(27)
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	(37)	(73)	36	49	236	200	36	18
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾	135	157	(22)	(14)	393	415	(22)	(5)
Versements sur les emprunts non courants (projets) ⁽²⁾	(64)	(65)	1	2	(238)	(240)	2	1
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation ⁽³⁾	5	—	5	>100	11	7	4	68
Capital versé liés aux obligations - IFRS 16 ⁽⁴⁾	76	92	(16)	(18)	166	182	(16)	(9)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽⁵⁾	(7)	(6)	(1)	(14)	(20)	(19)	(1)	(4)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽⁵⁾	(4)	(18)	14	75	(38)	(52)	14	27
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation)	(2)	(2)	—	(4)	(10)	(10)	—	(1)
Frais de développement (aux résultats)	11	12	(1)	(2)	56	57	(1)	—
Flux de trésorerie discrétionnaires	74	78	(4)	(5)	154	158	(4)	(2)
Dividendes versés aux actionnaires de Boralex	17	17	—	—	68	68	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	102 770	102 766	4	—	102 767	102 766	1	—
Flux de trésorerie discrétionnaires par action	0,72 \$	0,76 \$	(0,04) \$	(5)	1,50 \$	1,54 \$	(0,04) \$	(2)
Dividendes versés actionnaires - par action	0,1650 \$	0,1650 \$	—	—	0,6600 \$	0,6600 \$	—	—
Ratio de distribution					44 %	43 %		
Ratio de réinvestissement ⁽¹⁾					56 %	57 %		

⁽¹⁾ La marge brute d'autofinancement, les flux de trésorerie discrétionnaires et le ratio de réinvestissement sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2025.

⁽²⁾ Inclus les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal, et exclut les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes et des remboursements de la facilité de construction - Portefeuille Boralex Energy Investments.

⁽³⁾ Pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2025 et le 31 décembre 2024, ajustement favorable composé principalement de frais d'acquisition et de restructuration.

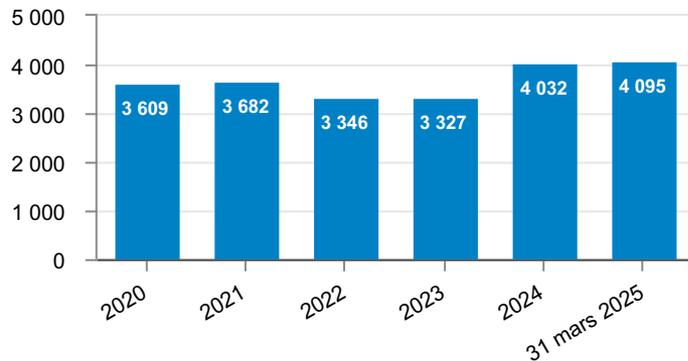
⁽⁴⁾ Exclut le capital versé lié aux obligations pour les projets en développement et en construction.

⁽⁵⁾ Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sàrl.

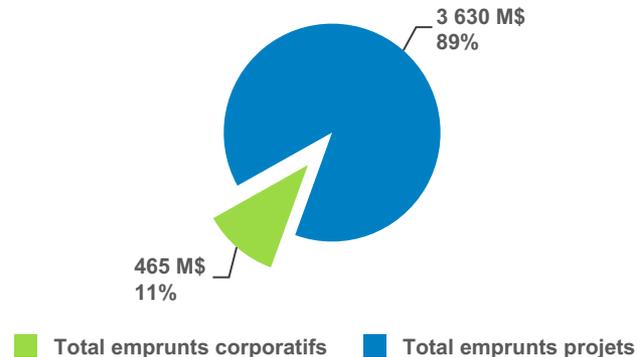
Maintien d'un bilan solide

Emprunts - solde du capital (Consolidé)

(en millions de dollars canadiens) (non audités)



Répartition des emprunts - solde du capital - 4,1 G\$ Au 31 mars 2025



- 388 M\$ de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'une bonne flexibilité financière avec des liquidités disponibles et financements autorisés¹ au T1-2025 de 504 M\$.
- Prolongation du terme de la facilité de crédit rotatif jusqu'en 2030.
- Augmentation de la facilité de lettre de crédit garantie par Exportation et Développement Canada (EDC) de 350 M\$ à 470 M\$ jusqu'en avril 2027.

¹ Les liquidités disponibles et financements autorisés est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2025.

Réalisations ESG du trimestre



ENVIRONNEMENT

- Certification de la consommation d'électricité renouvelable pour le bureau de Milton en Ontario.
- Démarrage de la révision du calcul des émissions de CO₂ évités.
- Distribution d'arbres aux résidents d'Helfaut en France dans le cadre de la mise en service du parc.
- Lancement des plans de gestion environnementale suite au passage en phase opérationnelle du parc éolien Limekiln en Écosse.



SOCIÉTÉ

- Obtention de la certification Gouvernance au féminin niveau argent.
- Obtention d'un indice d'égalité hommes-femmes de 98/100 par le gouvernement français.
- Financement solidaire du parc éolien de Moulin Blanc en France en contribuant au fonds solidaire de Synergie Renouvelable.



GOVERNANCE

- Classement dans la catégorie « Leader climat » avec une note de 100% dans l'évaluation de l'ISS - « Institutional Shareholder Services ».
- Publication de notre 4e Rapport de responsabilité sociétale.
- Publication de notre 2e Rapport en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*.

Conclusion

- Baisse des résultats financiers au premier trimestre 2025, principalement attribuable aux conditions de vent défavorables en France.
- Maintien d'une bonne flexibilité financière avec des liquidités disponibles et financements autorisés au T1-2025 de 504 M\$.
- Poursuite du développement et de la bonne exécution de nos projets dans nos marchés cibles :
 - Début de l'exploitation du parc éolien Limekiln (106 MW) au Royaume-Uni ;
 - Finalisation des travaux de construction du projet éolien Apuiat (200 MW au total, 100 MW part Boralex) au Québec ;
 - Avancement de la construction des projets de stockage Hagersville (300 MW) et Tilbury (80 MW) en Ontario, avec mise en service prévue d'ici la fin de l'année.

ANNEXES

Production d'électricité - Consolidé | Trimestre (en GWh)

	T1 2025	Anticipé ^{(1) (2)}	T1 2024	T1 2025 vs Anticipé ^{(1) (2)}		T1 2025 vs T1 2024	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	704	601	589	103	17	115	20
Total Éolien ANO	704	601	589	103	17	115	20
Hydro comparable - Canada	83	78	88	5	6	(5)	(6)
Hydro comparable - États-Unis	78	106	138	(28)	(27)	(60)	(43)
Total Hydro ANO	161	184	226	(23)	(13)	(65)	(29)
Solaire comparable - États-Unis	80	71	68	9	12	12	17
Total Amérique du Nord	945	856	883	89	10	62	7
Europe							
Éolien comparable - France	668	869	866	(201)	(23)	(198)	(23)
Éolien mise en service - France	35	51	5	(16)	(31)	30	>100
Éolien mise en service - UK	26	91	—	(65)	(72)	26	—
Total Éolien Europe	729	1 011	871	(282)	(28)	(142)	(16)
Solaire comparable - France	13	16	13	(3)	(17)	—	—
Solaire mise en service - France	4	5	—	(1)	(24)	4	—
Total Solaire France	17	21	13	(4)	(18)	4	31
Total Europe	746	1 032	884	(286)	(28)	(138)	(16)
Total	1 691	1 888	1 767	(197)	(10)	(76)	(4)

⁽¹⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽²⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport intermédiaire 1 2025.

Produits de la vente d'énergie ⁽¹⁾ - Résultats sectoriels | Trimestre

	Consolidé				Combiné			
			Variation				Variation	
	T1 2025	T1 2024	\$	%	T1 2025	T1 2024	\$	%
(en millions de dollars canadiens) (non audités)								
Amérique du Nord								
Éolien	99	80	19	22	140	112	28	24
Hydro	17	20	(3)	(15)	17	20	(3)	(15)
Solaire	7	6	1	28	7	6	1	28
Total - Amérique du Nord	123	106	17	16	164	138	26	18
Europe								
Éolien	101	151	(50)	(33)	101	151	(50)	(33)
Solaire	2	2	—	36	2	2	—	36
Total - Europe	103	153	(50)	(33)	103	153	(50)	(33)
Total	226	259	(33)	(13)	267	291	(24)	(8)

⁽¹⁾ Inclut les compléments de rémunération.

Situation financière | Aperçu

	Consolidé			
			Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	31 mars 2025	31 déc. 2024	\$	%
Trésorerie totale, incluant l'encaisse affectée	452	611	(159)	(26)
Immobilisations corporelles et actifs au titre du droit d'utilisation	4 611	4 446	165	4
Goodwill et Immobilisations incorporelles	1 204	1 200	4	—
Actif net financier	54	100	(46)	(46)
Total de l'actif	7 582	7 604	(22)	—
Emprunts - solde du capital	4 095	4 032	63	2
Total emprunts projets ⁽¹⁾	3 630	3 608	22	1
Total emprunts corporatifs	465	424	41	10
Taux moyen - total des emprunts (%)	4,19	4,02	0,17	4
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Boralex	1 601	1 601	—	—
Coefficient d'endettement net au marché (%) ⁽²⁾	52 %	50 %	—	2

⁽¹⁾ Les emprunts projets sont normalement amortis sur la durée des contrats d'énergie des sites afférents et sont sans recours à Boralex.

⁽²⁾ Le Coefficient d'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 1 2025.

Période de

QUESTIONS



Pour tout renseignement supplémentaire :

STÉPHANE MILOT

**Vice-président - Relations avec les investisseurs et
planification financière**

stephane.milot@boralex.com

(514) 213-1045



BORALEX.COM



BORALEX

Au-delà
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Three people wearing blue hard hats and dark work clothes with 'BORALEX' logos are standing on a rocky mountain peak. They are looking towards the camera. In the background, there are rolling green hills and several wind turbines under a dramatic, cloudy sky at sunset or sunrise. A large white diagonal graphic element is on the right side of the image.

A set of four small, circular social media icons: a green Facebook 'f', a yellow Twitter bird, a blue LinkedIn 'in', and a red YouTube play button.